

SEL Terre  
-- Co-Production - Projet monnaie SOL --

Projet monnaie  
SOL

**C.R. réunion SOL à  
Paris le 20 octobre  
2006**

vendredi 20 octobre 2006

### **Le projet SOL à Paris**

Ce texte est un essai de synthèse à partir de la journée « Portes ouvertes de l'Economie solidaire » organisée le vendredi 20 octobre à la mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. En effet le SOL va être expérimenté dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

#### **Historique du projet SOL**

A l'origine un rapport sur l'économie solidaire établi par Viveret au secrétariat pour l'économie solidaire. Le PIB ne tient compte que des activités à flux monétaire, sans se demander si ces activités peuvent être nuisibles, par exemple la pollution. On comptabilise les frais de dépollution et les soins médicaux en cas de catastrophe.

Les activités bénévoles ne sont pas comptées.

La monnaie sert à favoriser les échanges. Or 98 % de l'argent sert à des opérations spéculatives et ne sont pas réinvestis dans l'économie réelle. Des continents entiers n'ont pas accès aux échanges.

Des unités de compte stable fondées sur le temps ont été expérimentées : les banques du temps en Italie, le time dollars, les heures d'Ithaca et également les systèmes d'échanges locaux.

Les entreprises ont expérimenté les cartes de fidélité pour favoriser les ventes.

En Suisse le système WIR est un réseau d'échange entre les entreprises.

Le projet SOL propose une carte servant à dynamiser les échanges avec les organismes d'économie solidaire. Le projet a reçu le financement de l'union européenne.

En France le projet est expérimenté dans trois régions : la région Nord Pas-de-Calais (Lille), la région Bretagne (Rennes et Carraix), et la région Ile-de-France.

Au plan international des contacts ont été établis en Espagne, en Italie, au Portugal, en Pologne, en Angleterre, au Brésil.

#### **L'architecture du projet SOL**

Le groupe Chèque-Déjeuner émet une carte à puce SOL avec un terminal lecteur de cartes. Cette carte permet d'acquérir des points. La banque qui gère ce compte est le Crédit Coopératif.

#### **SOL Coopération**

La carte est distribuée par les entreprises et organismes signataires de la charte SOL à la suite d'un achat dans ces structures.

La carte permet d'acquérir des points de fidélité lors des achats dans les structures du réseau SOL.

La carte permet de régler une partie des achats dans le réseau SOL.

Elle est multi-enseignes et permet de cumuler et de dépenser librement les sols dans tout le réseau.

Il est possible de donner les sols à des projets solidaires.

Un catalogue, qui sera disponible sur le site [www.sol-reseau.org](http://www.sol-reseau.org) permet de consulter la liste des biens et services donnant droit à des points de fidélité et qui peuvent être réglés en sols.

#### **Une monnaie fondante**

La carte est valable jusqu'à la fin de l'année. Les points acquis conservent leur valeur pendant 3 mois et perdent leur valeur au fil du temps (2 % après 3 mois). Le sol fond. Les sols de votre compte permettent d'alimenter un fond commun géré par l'association SOL permettant de soutenir et de

créer des projets solidaires. En tant que membre de l'association vous pouvez proposer et participer aux choix d'affectation de ces fonds.

### Les partenaires

La Macif, la MAIF, le groupe Chèque Déjeuner, le CEEFIA, le Crédit coopératif, la région Nord Pas-de-Calais, la région Ile-de-France, la région Bretagne. Au niveau du 11ème : Alter Mundi, Au-delà des frontières, la Bayadère, Bazar do Brasil, l'Ecole des Métiers de l'Information, Markhétic, Térafil, 39 Charonne, Artisans du Monde.

### SOL Engagement

Le but est de mettre en valeur les comportements solidaires et de faciliter les échanges de temps et de services.

Vous donnez et vous échangez du temps dans des services d'entraide et de solidarité. Ce temps et cet engagement sont comptabilisés en « SOL Engagement » sur la carte.

Les sols crédités permettent d'avoir accès à des activités en échange de temps.

Dans chaque territoire des pôles ressources se constituent et définissent le champ d'application du sol à partir des priorités d'échanges de temps et de services et des besoins ressentis par les habitants du territoire.

Le sol permet aussi :

- ▶ l'accès à des services publics proposés par certaines collectivités territoriales (culture, loisirs) ;
- ▶ des réductions sur certains biens et services proposés par l'économie solidaire.

Ces offres peuvent être consultées sur le catalogue sol disponible sur [www.sol-reseau.org](http://www.sol-reseau.org).

### SOL affecté

C'est un outil d'action sociale émis par les collectivités territoriales, les comités d'entreprises, CCAS. Il permet de bénéficier sous certaines conditions d'une aide pour accéder à certains biens et services.

Dans le cadre de la politique sociale les collectivités ont trouvé que les pauvres mangeaient mal.

Aussi à Lille a été organisé un service de livraison de paniers bios avec la carte SOL.

Une bibliothèque municipale pourrait participer au projet SOL.

Les sols émis dans ce cadre ne peuvent fondre en raison des règles de la comptabilité publique.

Il n'est pas possible de convertir du temps en euros, ce qui est actuellement interdit en France.

Il existe une monnaie sociale de fait : le chèque emploi service.

### L'intervention des SEL

A mon avis les SEL peuvent s'intégrer dans le cadre du « sol engagement ». Nos catalogues constituent des pôles ressources tout faits. Nous avons déjà établi des rapports de proximité. Nous tenons déjà les comptes. Les SEL enrichiraient le projet Sol en proposant des pôles ressources tout faits ferait gagner beaucoup de temps au projet SOL. L'équivalence est facile à faire : 1 unité SEL + 1 minute. Cela permettrait de constituer de suite des catalogues régionaux que nous essayons de construire pour le compte des SEL. Il reste la question de la maîtrise des échanges. Chaque SEL est autonome et maître des échanges, de son catalogue, du décompte des échanges. Il ne faudrait pas que le sol éloigne les partenaires et que le système devienne impersonnel, parce que géré de plus loin sans tenir des liens de proximité. Il y a à mon avis des contacts à établir avec le projet SOL en gardant la maîtrise des échanges de proximité.

### Les contacts

Site internet : <http://www.caracoleando.org> et bientôt : <http://www.sol-reseau.org>

Coordination nationale : Chèque déjeuner

[Jean-Philippe Poulnot](#)

[Céline Whitaker](#)

Coordination Ile-de-France : CEEFIA

Nadia Benqué et Patricia Lemoine

[Courriel](#)

*Daniel Herlaut*

*SEL de Paname*